



COMMUNE DE ROHRWILLER

Département du Bas – Rhin
Arrondissement de Haguenau

53 Grand Rue – 67410 ROHRWILLER

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 janvier 2025 à 20 H

Conseillers élus 19
Conseillers en fonction 18
Conseillers présents 15
Conseillers absents : 3 (dont 2 pouvoirs)

Sous la présidence de M. le Maire SUTTER Laurent

Conseillers présents : Madame FREY Jessica – M. CAILLARD Christian – M. VOIRIN Jean- Louis - M. MOUGENOT Dominique – Mme KLEIN Sandra – M. WURTZ Christophe – Mme JUNG Henriette – M. WALKER Michel – M. KNITTEL Michel – M. GESCHWINDENHAMMER Denis – M. AUBRY Loris – M. MAURICE Steve – Mme BUISSON Estelle – Mme HEYER Carine

Absents excusés : Mme KLEIN Amandine (donne pouvoir à Mme KLEIN Sandra)
Mme DEMOGEOT Sylvie (donne pouvoir à M. GESCHWINDENHAMMER Denis)
Mme MOSSER Tania

3. Droits et redevances - Révision des tarifs 2025.

g) Concessions au cimetière

- Concession de terrain

1^{er} établissement pour 30 ans ou renouvellement pour 30 ans
Tombe simple 250 € et tombe double 500 €
Renouvellement pour 15 ans
Tombe simple 150 € et tombe double 300 €

Après avoir entendu les explications de M. le Maire
Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs des concessions de terrains pour 2025.

Columbarium

		Acquisition	Renouvellement
Alvéole simple	30 ans	1900 €	900 €
Alvéole simple	15 ans	1100 €	800 €
Alvéole familiale	30 ans	2200 €	1100 €
Alvéole familiale	15 ans	1400 €	800 €

Après avoir entendu les explications de M. le Maire
Après délibération, le conseil municipal décide à 15 voix pour et 2 voix contre de fixer les tarifs suivants.

Accusé de réception en préfecture
067-216704072-20250120-03G200125-DE
Date de télétransmission : 27/01/2025
Date de réception préfecture : 27/01/2025

Suite au projet d'aménagement de l'espace cinéraire au cimetière de Rohrwiller, il y a lieu de définir le tarif de la concession des cavurnes sur une durée de 15 ou 30 ans.
Le Conseil Municipal est appelé à délibérer.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire

Après délibération, le conseil municipal décide à 15 voix pour et 2 voix contre de fixer les tarifs suivants.

- Cavurne

		Acquisition	Renouvellement
Cavurne	15 ans	1100 €	800 €
Cavurne	30 ans	1900 €	800 €

Délibération rendu exécutoire
Transmise à la Sous- Préfecture le 21 janvier 2025
Publiée ou notifiée le 21 janvier 2025
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire
Laurent SUTTER



Le Secrétaire de séance
Michel WALKER